



Avis d'appel public à la concurrence

VILLE DE VOIRON - M. Julien POLAT - Maire - 12, RUE MAINSSIEUX - CS 30268 - 38516 VOIRON CEDEX - Tél : 04 76 67 27 37 - Fax : 04 76 67 27 47

mél : mairie@ville-voiron.fr

web : <http://www.ville-voiron.fr>

SIRET 21380563300012

Groupement de commandes : Non

L'avis implique un marché public

Objet : ACQUISITION DE DEUX VEHICULES CORBILLARDS DE CEREMONIE

Référence acheteur : 23AF-0655-O

Type de marché : Fournitures

Procédure : Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat : Sans objet

Lieu de livraison : Centre Technique Municipal - Boulevard Denfert Rochereau - 38500 VOIRON

Description : Le descriptif des fournitures figure dans le DCE joint.

Classification CPV :

Principale : 34114000 - Véhicules à usage spécial

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non

Les variantes sont exigées : Non

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle :

Liste et description succincte des conditions :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants.

(disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement.

(disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

Marché réservé : NON

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

50% Valeur technique

50% Prix

Renseignements d'ordre administratifs : Mairie de Voiron - Tél : 04 76 67 27 37

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Remise des offres :

28/11/23 à 12h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 07/11/23

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.ville-voiron.fr> (MP21650)

URBANISME

Isère



PRÉFECTURE DE L'ISÈRE - DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

- Demande d'autorisation environnementale pour la réouverture et l'extension d'une carrière de roches massives par la société GONIN TP CARRIÈRES au lieu-dit « Monsieur » sur la commune de Saint-Baudille-de-la-Tour
Siège social : ZA du Coquillat 38110 Saint-Clair-de-la-Tour

Par arrêté préfectoral n°DDPP-IC-2023-10-04 du 10 octobre 2023 une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 32 jours, est prescrite **du lundi 6 novembre 2023 à 9h00 au jeudi 7 décembre 2023 à 18h00.**

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de cette enquête est :

- une autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions ou un refus. Le préfet de l'Isère est l'autorité compétente pour prendre la décision.

Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier de demande d'autorisation environnementale comprenant notamment une étude d'impact, un avis de l'Autorité environnementale est consultable :

- en mairie de Saint-Baudille-de-la-Tour, siège de l'enquête, sur support papier aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie.

- sur le site internet à l'adresse suivante : www.isere.gouv.fr

(<https://www.isere.gouv.fr/Publications/Mises-a-disposition-Consultations-enquetes-publiques-concertations-prealables-declarations-de-projets/Enquetes-publiques>)

- sur un poste informatique accessible gratuitement au sein de la mairie de Saint-Baudille-de-la-Tour aux jours et horaires habituels d'ouverture.

Pendant la durée de l'enquête publique, les intéressés pourront formuler leurs observations et propositions :

- sur le registre d'enquête, mis à la disposition du public en mairie de Saint-Baudille-de-la-Tour.

- par courriel à l'adresse suivante : ddpp-observations-ic@isere.gouv.fr jusqu'au jeudi 7 décembre 2023 à 18h00.

- par voie postale à la mairie de Saint-Baudille-de-la-Tour, siège de l'enquête publique, à l'attention du commissaire enquêteur.

L'ensemble de ces observations et propositions sera annexé au registre d'enquête tenu à disposition du public à la mairie de Saint-Baudille-de-la-Tour, siège de l'enquête.

Les observations et propositions transmises par voie électronique seront consultables, dans les meilleurs délais, sur le site internet des services de l'État en Isère : www.isere.gouv.fr (cf. lien supra)

Le commissaire enquêteur, Monsieur Denis CUVILLIER, recevra les observations orales ou écrites du public en mairie de Saint-Baudille-de-la-Tour, aux jours et heures suivants, et dans le respect du protocole sanitaire en vigueur :

- Lundi 6 novembre 2023 de 9h00 à 12h00

- Vendredi 24 novembre 2023 de 16h00 à 18h00

- Jeudi 7 décembre 2023 de 16h00 à 18h00

Conformément aux dispositions de l'article R.123-7 du code de l'environnement relatif à la réunion d'information et d'échange avec le public, le commissaire enquêteur organisera une réunion publique d'information le mercredi 8 novembre 2023 à 18h30 en salle des fêtes situé 6 place Edouard Herriot à Saint-Baudille-de-la-Tour.

Monsieur Jean-Yves BOURGUIGNON, désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant, remplacera le commissaire enquêteur en cas d'empêchement de celui-ci et exercera alors ces fonctions jusqu'au terme de la procédure.

Toute information sur le projet peut être demandée auprès de :

- Monsieur Jean-Paul GONIN, directeur général, tél. : 04 74 97 14 83 ou par courriel : secretariat@gonin-tp.fr

- Service installations classées de la direction départementale de la protection des populations (DDPP) - 22 avenue Doyen Louis Weil à Grenoble (tél : 04 56 59 49 99 - Mél : ddpp-ic@isere.gouv.fr).

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la DDPP.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés à la DDPP - service installations classées, à la mairie de Saint-Baudille-de-la-Tour, sur le site internet des services de l'État en Isère www.isere.gouv.fr (<https://www.isere.gouv.fr/Publications/Mises-a-disposition-Consultations-enquetes-publiques-concertations-prealables-declarations-de-projets/Rapports-d-enquetes>) pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête. (EP21191)